

## EAC : Des politiques économiques divergentes freinent l'union

PANA, 12/11/2008 Kampala, Ouganda - L'absence de convergence des politiques macroéconomiques dans les cinq Etats membres de la Communauté est-africaine (EAC) est toujours un obstacle à la formation de l'Union monétaire est-africaine. Les hommes politiques des Etats de l'EAC ont fixé l'année 2012 pour le lancement de l'Union monétaire de l'EAC mais les économistes sont toujours sceptiques sur la réalisation de cet objectif en raison de la lenteur de l'harmonisation des politiques macroéconomiques, une indication que les Etats membres de l'EAC ne sont pas encore prêts pour cette union.

Dans une interview accordée mardi en marge de la Conférence africaine sur les valeurs boursières, Michael Mah'moud, Principal économiste financier du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a déclaré que "l'EAC n'est pas prête pour une union monétaire". Il y a deux défis qui à mon sens requièrent toute notre attention. Tout d'abord, la comparaison de la convergence du taux de l'inflation à travers les pays est rendu difficile par le fait que des méthodologies différentes sont utilisées par les Etats membres pour calculer l'inflation". En évoquant l'expérience de l'Union européenne, M. Mah'moud a indiqué qu'atteindre un degré minimum de convergence macroéconomique entre les pays membres est une condition nécessaire à toute forme d'intégration monétaire. L'EAC, établie par un traité de 1999 qui est entrée en vigueur en juillet 2000, comptait trois Etats membres au départ, à savoir le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, qui ont été rejoints par le Rwanda et le Burundi en 2007. Depuis lors, les cinq Etats membres travaillent à mettre en place un Marché commun d'ici à 2010 et une Union monétaire d'ici à 2012. Dans le cadre des réformes économiques, les pays d'Afrique de l'Est ont fait des progrès dans le cadre de la réduction des niveaux d'inflation et des déficits fiscaux, ce qui suggère une plus grande convergence avant la récente flambée des prix des denrées de base et des prix du pétrole et la crise financière actuelle, qui menacent de recession les économies est-africaines. Selon M. Mah'moud, les chiffres sur l'inflation de la BAD indiquent qu'entre 2004 et 2007, l'inflation a été en moyenne de 11,5 pour cent au Kenya, de 9,7 pour cent au Rwanda, de 7,8 pour cent au Burundi, de 6,4 pour cent en Ouganda et de 5,6 pour cent en Tanzanie. "Tandis que la libéralisation des comptes de capitaux renforce l'intégration monétaire afin de minimiser les risques liés aux ajustements des taux de change dans la zone de libre échange, tous les pays d'Afrique de l'Est n'ont pas ouvert les comptes de capitaux et l'intégration financière intra-régionale est également faible. "La circulation de capitaux dans la région est modeste comparée au reste du monde. Le secteur bancaire domine le système financier des pays et les intérêts étrangers sont omniprésents. Les monnaies au sein de l'EAC ne sont pas convertibles, même à l'intérieur de la région". Le Dr Mah'moud a souligné qu'un objectif essentiel de l'intégration régionale est la création de courants d'échanges, en ajoutant que si l'union monétaire accroît le commerce, elle a des effets bénéfiques sur l'action sociale dans les pays participants. Les statistiques informatisées montrent que le commerce intra-régional est très faible en Afrique de l'Est, puisque les Etats membres individuels ont plus d'échanges avec le reste du monde qu'entre eux. "Par exemple, en 2007 l'Union européenne représentait 53 pour cent des exportations du Burundi et 49 pour cent des exportations de l'Ouganda. Dans la région, les exportations kenyanes sont dominantes, représentant près de 70 pour cent des exportations intra-régionales. "Ainsi d'après le volume des échanges, nous pouvons conclure que l'EAC n'est pas prête pour une union monétaire", a déclaré M. Mah'moud. En raison, selon lui, d'une coopération économique intra-inter-régionale très faible et du fait que la discipline fiscale n'est pas uniforme à travers les pays, ces derniers ont des structures de production similaires non diversifiées et ont ainsi tendance à subir des chocs similaires. Il a ajouté que les relations de pouvoir sont asymétriques et les pays sont moins disposés à abandonner leur souveraineté au nom d'une politique monétaire. "En conséquence, ils ont proposé au contraire le maintien de taux de change flexibles et une banque centrale nationale indépendante, au lieu de chercher à mettre en place une union monétaire. Après tout, si l'on tient compte du fait que les échanges sont très faibles au niveau des pays africains, les coûts des transactions ou les avantages de la suppression de taux de change instables seront très faibles", a indiqué M. Mah'moud. L'expérience de l'UE montre qu'il pourrait y avoir des bénéfices ex-postes plus importants pour une union monétaire, même si les conditions d'une zone monétaire commune ex-ante ne sont pas remplies. "Bien que les échanges intra-régionaux soient faibles, pour un pays africain typique, près de 50 pour cent de ses échanges se font avec l'UE. Etant donné que l'UE est une vaste zone commerciale avec une monnaie stable (l'euro), il est normal que les communautés économiques régionales adoptent leur propre union monétaire", a-t-il souligné. L'intégration ou la coopération monétaire est plus un processus qu'un événement. En Europe, le processus a connu quelques étapes, avec le serpent monétaire européen (1972-78) proposé par le Rapport Werner de 1970, le mécanisme de taux de change (MTC) du Système monétaire européen (SME) et le Traité de Maastricht de 1991 qui a produit le cadre juridique et institutionnel de l'Union monétaire européenne (UME). Finalement, l'adoption d'une monnaie commune était davantage basée sur des motivations politiques qu'économiques. Tout le processus a pris plus d'une décennie d'un effort politique déterminé pour se réaliser et même à bout de ce temps certains pays membres ont décidé de ne pas y participer.